

Informations concernant BLINCYTO®▼ (blinatumomab)

BLINCYTO peut provoquer :

Des événements indésirables neurologiques, y compris un syndrome de neurotoxicité lié aux cellules effectrices de l'immunité (ICANS). Cet effet indésirable peut se manifester par divers signes et symptômes :

- des secousses (tremblements) incontrôlés
- une confusion
- des perturbations des fonctions cérébrales (encéphalopathie)
- des difficultés pour communiquer (aphasie) et/ou écrire (dysgraphie)
- des crises convulsives (convulsions)

Un syndrome de relargage de cytokines Cet effet indésirable peut se manifester par divers signes et symptômes :

- fièvre
- gonflement
- frissons
- vertiges ou étourdissements

Veillez contacter immédiatement votre médecin ou votre infirmier/ère pour solliciter une assistance médicale d'urgence si vous observez l'un de ces symptômes.

Autres recommandations importantes :



Ne conduisez pas, n'utilisez pas de véhicules/machines lourdes et n'effectuez pas d'activités dangereuses pendant votre traitement par BLINCYTO.



Veillez signaler tout effets indésirables que vous présentez ou suspectez au centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé : www.signalement.social-sante.gouv.fr.

Cette carte patient remplit les conditions définies par l'autorisation de mise sur le marché et a été approuvée par l'ANSM.
AMGEN SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 307.500 euros 377 998 679 RCS Nanterre
25 Quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie.

Imprimé par HH France SAS - 25 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret



Carte patient

Cette carte est diffusée sous l'autorité de l'ANSM

Veillez montrer cette carte à tous les services d'urgences et les professionnels de santé.



Des informations complètes sur les effets indésirables de BLINCYTO® sont disponibles dans la notice destinée aux patients et dans le résumé des caractéristiques du produit destiné aux professionnels de santé.

FR_Blinicyto_Carte d'alerte du patient_EU v4.0 April 2025_FRA-103-0525-80002 juin 2025

Informations destinées au patient et au professionnel de santé

Je m'appelle _____

En cas d'urgence, veuillez contacter

Je suis traité(e) par BLINCYTO, un traitement contre la leucémie aiguë lymphoblastique à précurseurs B, qui peut affaiblir mon système immunitaire. J'ai débuté ce traitement le _____

Avant d'initier tout traitement, veuillez contacter mon médecin prescripteur au numéro ci-dessous.
En cas d'examens médicaux, veuillez fournir une copie de tous les dossiers médicaux, incluant les traitements et/ou les résultats obtenus, au(x) médecin(s) indiqué(s) ci-dessous.

	Nom	Hôpital	Ville	Numéro de téléphone
Hématologue/ Oncologue				
Infirmier/ère en hématologie				

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé : www.signalement-sante.gouv.fr.